

POURQUOI S'OPPOSER AU PROJET INDUSTRIEL D'UN PREMIER PARC DE 62 EOLIENNES (suivi d'autres) AU LARGE DE QUIBERON, BELLE-ILE et GROIX ?

Une atteinte intolérable à nos paysages exceptionnels :

Ce gigantesque projet de 62 éoliennes de 260 m presque aussi haute que la tour Eiffel, fixées sur d'énormes flotteurs en béton ancrés dès 16 km de nos côtes et raccordées à un poste électrique en mer type « plateforme pétrolière » de 50 m de haut, se verra de toutes les côtes de Bretagne sud et saccagera nos paysages maritimes parmi les plus beaux du littoral français.

Une aberration écologique

Contrairement aux idées reçues, l'éolien n'est pas une énergie propre car c'est une énergie intermittente, irrégulière, non prédictible et non stockable. En équivalence plein charge, les éoliennes ne produisent qu'un tiers du temps (1/5 à terre). De plus, les conditions de vent étant simultanément les mêmes sur de grandes étendues, les parcs éoliens voisins ne peuvent se suppléer.

Conséquence : Aux installations d'éoliennes, il faut associer une centrale à combustible fossile de même puissance (la future centrale à gaz de Landivisiau pour la Bretagne, les centrales à charbon en Allemagne) qui prend le relais quand le vent est absent ou insuffisant ou trop fort (la production est insignifiante jusqu'à force 4, la puissance nominale n'est atteinte qu'à force 7).

Ces centrales à gaz associées aux éoliennes vont rejeter des millions de tonnes de CO2 alors qu'aujourd'hui la production d'électricité française n'en rejette quasiment pas. Cette politique est en totale contradiction avec la stratégie bas-carbone.

Un bilan financier calamiteux :

La construction d'un parc d'éoliennes est extrêmement coûteuse, surtout en mer, pour une production d'électricité médiocre. L'État garantit à l'exploitant un coût de rachat de l'électricité beaucoup plus élevé que son prix moyen de vente, 3 fois plus élevé dans le cas du projet morbihannais. C'est le consommateur qui paie la différence.

A cela, il faut ajouter le coût des centrales à gaz devant pallier l'intermittence de l'éolien, ce qui double les frais.

Les marchands de gaz qui investissent lourdement dans la filière éolienne savent qu'ils vont gagner sur tous les tableaux : la construction et l'exploitation des centrales éoliennes avec un rendement financier garanti par l'État pendant au moins 20 ans et la création d'un nouveau marché de ventes de gaz, celui qui sera brûlé dans les centrales à gaz.

Au lieu d'engloutir des sommes faramineuses dans l'éolien qui aggrave l'effet de serre par les rejets de CO2 du gaz qu'il oblige à brûler, cet argent public devrait être utilisé dans les domaines qui en rejettent le plus comme le chauffage ou les transports.

Un financement par tous :

Pour financer l'éolien, chaque consommateur d'électricité paie sur sa facture une contribution de 27 € TTC/MWh, la CSPE. Cette taxe a augmenté de 750 % depuis sa création en 2003. Elle représente un effort financier moyen annuel de 150 € par ménage.

Un danger pour l'économie locale :

Le tourisme morbihannais, économie locale dont la prospérité dépend de ses paysages exceptionnels, sera fortement impacté par l'industrialisation étendue de notre littoral.

La pêche sera fortement affectée par la privatisation de milliers de km2 d'espace maritime et par les fâcheuses conséquences de ces parcs sur la biodiversité. Nombre de bateaux disparaîtront.

Les nombreuses destructions d'emplois inévitables dans les secteurs d'activité traditionnelle, ne seront pas compensées par les quelques dizaines d'emplois nécessaires à l'exploitation des parcs dont les machines sont fabriquées à l'étranger.

De funestes conséquences pour notre environnement local :

La construction d'un parc éolien est désastreuse pour la biodiversité, son exploitation également :

Les hélices dont les extrémités tournent à près de 400 km/h seront des hachoirs à oiseaux. Les bruits assourdissants des machines en rotation seront transmis au milieu marin amplifié par les caisses de résonances des mâts et flotteurs et feront fuir les espèces. La dissolution de centaines de tonnes d'anodes sacrificielles polluera les eaux. La fabrication des machines nécessite de grandes quantités de terres rares extraites dans des conditions sociales et environnementales inacceptables. Un parc, c'est des centaines de milliers de tonnes de béton et de ferraille dont le démantèlement n'est pas évalué, des pales en carbone non recyclables...

Un projet morbihannais plein de contradictions :

En 2018, on nous a imposé le projet de construction d'une ferme expérimentale de 3 éoliennes en nous promettant qu'il n'y aurait pas d'extension. Aujourd'hui, on veut nous imposer 62 éoliennes sans en attendre le retour d'expérience.

Alors qu'on nous promet un démontage du site dans 20 ans dont on nous dit qu'il sera « restitué dans un état comparable à l'état initial », on se contredit simultanément en nous annonçant que chaque année, à partir de 2024, on construira 1000 MW d'éolien flottant supplémentaire, soit 83 éoliennes et 200 km2 d'espace maritime privatisé, de plus par an.

Et déjà, le Ministre de la mer nous avertit que c'est 42000 MW, soit 3500 éoliennes qu'il est prévu d'installer le long des côtes françaises dans les espaces restants disponibles, dont celui que l'on veut nous imposer, le consortium européen WindEurope souhaitant même atteindre 57900 MW soit près de 5000 éoliennes...

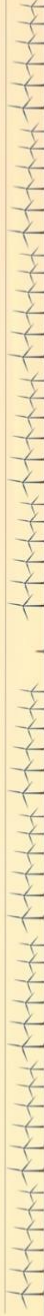
IMPACT VISUEL DES 62 EOLIENNES DU PARC NORD SUR LES PAYSAGES DE LA COTE SAUVAGE DE QUIBERON

Pour se rendre compte de ce que l'on verra réellement, il faut se rendre sur place et observer le feu des Birvideaux parfaitement visible à l'horizon. Par comparaison avec celui-ci situé à 11,2 km et dont le foyer est à 24,50 m, les éléments de calcul ci-dessous montrent que les éoliennes de 260 m de haut situées à 35 km apparaîtront 4,06 x plus hautes sur l'horizon que les Birvideaux. Leur impact se renforcera par effet de contre jour à mesure que la journée avance. Elles se détacheront aussi sombres que le feu des Birvideaux sur l'horizon. Leurs mouvements rotatifs et leurs clignotements s'imposeront au regard.

La célèbre Côte Sauvage de Quiberon, site classé depuis 1936 et labellisé Grand Site de France, sera irrémédiablement gâchée

hauteur sur l'horizon des éoliennes distantes de 35 km
= 4,06 x la hauteur des Birvideaux sur l'horizon

feu des Birvideaux



Route de la Côte Sauvage

Stèle de Port Guibello

Village de Kerniscop
Commune de Quiberon



Éléments de calcul :

- Distance des éoliennes du point d'observation : entre 35 et 50 km
- Altitude (GN de l'observation) : 31 m + 1,7 m (hauteur de l'ocil) = 32,70 m
- Distance des Birvideaux à la prise de vue : 11,2 km
- Date et Heure de la prise de vue : 15 octobre 2020 - 18h07
- Heures et hauteurs de marée le 15 octobre 2020 : Vives eaux - Coef 96 - PM 16h36 / 5,44 m - BM 22h37 / 0,69 m
- Hauteur de marée à 18h07 : 4,90 m
- Hauteur du foyer des Birvideaux au-dessus de l'eau à l'heure de la prise de vue : 24,50 m
- Hauteur corrigée de la prise de vue au-dessus de l'eau : 29,80 m
- Hauteur des éoliennes au-dessus de l'eau : 260 m
- Eloignement de la ligne d'horizon du point d'observation : E = 19,6 km
- Hauteur du foyer des Birvideaux au-dessus de la ligne d'horizon (il est devant la ligne d'horizon) : 19 m
- Hauteur masquée du pied des éoliennes derrière la ligne d'horizon : H masqué = 18,7 m
- Hauteur des éoliennes au-dessus de la ligne d'horizon à 35 km : 260 m - 18,70 m = 241,30 m
- Hauteur relative des éoliennes au-dessus de la ligne d'horizon au niveau des Birvideaux (Thales) : 77,2 m
- Proportion entre la hauteur relative des éoliennes et la hauteur des Birvideaux au-dessus de l'horizon : 77,2 / 19 = 4,06